

LA SITUATION.

Quatre Nouveaux Cas et pas de Décès.

Fermeture de l'école La Salle.

Nouveaux cas jusqu'à 6 heures du soir, 4. Décès, 0. Nouveau foyer d'infection, 1. Total des cas jusqu'à date, 3352. Total des décès jusqu'à date, 439. Malades en traitement, 98. Malades guéris, 2819.

Rapport du Dr. White au Bureau de Santé d'Etat.

Service de Salubrité Publique et des Hôpitaux de la Marine. Bureau du fonctionnaire médical en chef.

Au Dr Edmond Souchon, Président du Bureau de Santé d'Etat de la Louisiane.

Le rapport suivant sur la fièvre jaune est respectueusement soumis: 20 octobre—Nouveaux cas, 4. Joseph Deschamps, 1029 Marais. Rose, Flood et Reupart. Dudley Johnson, 727 Avenue Henry Clay.

DECES (4)

Pour le Bureau de Santé de la ville de la Nouvelle-Orléans. Respectueusement soumis.

RAPPORT OFFICIEL.

Le rapport d'hier indiquait que quatre nouveaux cas de fièvre jaune.

Dans les campagnes.

Patterson. Un nouveau cas. Lake Providence. Deux nouveaux cas à la plantation Tyrone.

Arrestation.

Un nègre du nom de Philip Jones a été arrêté hier après-midi en sa demeure, rue Ursuline, près Bourbon, par les agents Gava et Brewer.

Remerciements.

Le Dr E. Souchon, président du bureau de santé de la Louisiane, a adressé des lettres de remerciements aux Drs J. H. White et G. M. Corput.

Gardiens malades.

Les membres d'une famille de la rue St-Charles, qui avaient quitté la ville dès l'apparition de la fièvre jaune, sont revenus il y a deux ou trois jours et ont trouvé le gardien de la maison souffrant précisément de cette maladie.

Le conseil municipal a siégé en séance spéciale hier et a adopté l'ordonnance autorisant le maire à conclure un contrat pour les réparations de la rue Bourgogne, entre Esplanade et Pologne.

Le conseil a accueilli aussi favorablement l'ordonnance autorisant le maire à conclure un contrat avec la Sicilian Asphalt Paving Company pour les réparations des rues pavées en briques vitrifiées.

Le Dr S. Logan, faisant fonction de chirurgien adjoint du service de santé publique et des hôpitaux de la marine dans le dixième ward, a annoncé hier dans une lettre au maire Behrman qu'il avait annulé les commissions des agents spéciaux nommés pour l'aider.

Le conseiller municipal Cahill a appelé hier l'attention du maire Behrman sur les nombreux colporteurs qui traquent dans la ville sans s'être pourvus de la licence requise par la loi.

Le maire a promis de s'occuper immédiatement de cette affaire avec l'inspecteur de police.

L'admission du témoignage de la femme contre son mari dans une affaire d'abandon, quand d'autres témoignages sont disponibles, a été discutée hier à la Cour criminelle de district présidée par le juge Chrétien.

M. Lionel Adams, avocat de John P. Brady, a maintenu qu'un tel témoignage n'était pas admissible.

L'affaire avait été renvoyée de la première cour criminelle de cité devant laquelle M. Brady comparait sous l'accusation d'abandon de sa femme M. Adams a alors maintenu que l'abandon n'étant qu'un délit ordinaire, le témoignage de la femme n'était pas admissible, excepté, peut-être, dans le cas où il n'y aurait pas d'autres témoins.

Après avoir entendu les avocats le juge Chrétien a annoncé qu'il rendrait sa décision plus tard.

L'enlèvement du jeune M. C. Crazy

Jasper Kemp, l'individu accusé de l'enlèvement de Frank McCarty, un petit garçon de quatre ans, subi hier un interrogatoire préliminaire à la seconde cour criminelle de cité.

Le juge a déclaré Kemp coupable et l'a renvoyé devant la cour criminelle de district sous \$500 de caution.

Les témoignages entendus ont établi que le 10 septembre dernier, au moment où Frank McCarty jouait avec un autre enfant devant la demeure de ses parents, rue Douane, 1831, Jasper Kemp est arrivé et a dit que la tante de l'enfant le réclamait.

Il a pris l'enfant dans ses bras et il l'emporta quand l'agent de police A. J. Downey, qui avait été appelé, l'a arrêté et mis en prison sous l'accusation d'enlèvement.

Robert Boyd, qui avait pénétré le 31 août dans l'hôpital des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge et s'était emparé de \$19, a plaqué coupable de vol de moins de \$30 et s'est vu infliger six mois de prison par le juge Aucout.

Les volontaires louisianais de la guerre hispano-américaine se réuniront ce soir à huit heures dans la salle d'armes de la Louisiana Field Artillery pour arrêter les détails de leur participation à la réception du président Roosevelt jeudi prochain.

De nombreux volontaires des paroisses ont annoncé par lettres l'intention de prendre part à la parade, de sorte qu'on peut compter sur une brillante manifestation des vétérans de la guerre hispano-américaine.

—Tu es raison. Et l'autre, mademoiselle Rose?

—Ce n'est pas moi qui l'ai choisie... C'est ma mère... Aucune responsabilité.

—D'où vient elle?

—Je l'ignore.

—Elle est jeune?

—Jeune et charmante... Et que t'enne, une distinction, mon ami!

HOTEL DE VILLE

Mise en valeur de terres dans la paroisse de Terrebonne.

La Southern Land and Development Company, dont le but est la mise en valeur de milliers d'acres de terres dans la paroisse de Terrebonne, vient d'être organisée.

Les directeurs de cette compagnie sont MM. Louis P. Rice, John W. Fairfax, Sam Henderson jeune, J. L. Ombrato, George G. Friedrichs, Charles Karst et John Kleck.

Les terres coûtent environ \$3 l'acre à la compagnie, et de \$5 à \$7.50 par acre seront dépeçés pour les mettre en état d'être cultivées.

On dit que ces terres, lorsqu'elles seront préparées, vaudront celles du fameux delta du Yazoo et trouveront facilement preneurs à \$25 ou \$30 l'acre.

Les directeurs se sont réunis mercredi dernier pour compléter l'organisation de la compagnie et ont déposé leur charte jeudi.

La compagnie possède 142,147 acres de terres dans la paroisse de Terrebonne, à soixante milles environ de la Nouvelle-Orléans, dans un territoire borné à l'ouest par la rivière Atchafalaya et au nord par le bayou Du Chien, et divisé en deux par le bayou Penchant.

La construction de l'estrade devant l'hôtel de ville se poursuit activement, et il sera livré aux décorateurs dès le commencement de la semaine prochaine.

L'idée d'une parade militaire à l'occasion de la visite du président Roosevelt, idée émise par M. Thomas D. Dimitry, secrétaire local des Fils de la Révolution Américaine, a été bien accueillie par le comité exécutif et sera mise à exécution.

D'après le projet le cortège militaire sera formé comme suit: Les Gardes Continentaux, en souvenir de la guerre de l'indépendance; le président en voiture, escorté par un détachement de cavaliers; l'artillerie Washington, en souvenir de la guerre du Mexique; les vétérans confédérés, en souvenir de la guerre civile; les troupes fédérales de la caserne Jackson, rappelant la guerre hispano-américaine, et enfin la réserve navale de la Louisiane représentant la défense du pays.

Laitier assailli par des malfaiteurs.

John Murat, un laitier qui demeure au numéro 2127 de la rue Valence, a été arrêté hier à quatre heures du matin par deux nègres à l'angle des rues Dryades et Robert.

Murat venait de commencer sa tournée quand à l'endroit indiqué plus haut deux nègres qui s'étaient tenus cachés sous des arbres se sont précipités sur sa voiture.

Un des malfaiteurs a saisi le cheval à la bride et l'autre s'est avancé sur le laitier.

Mais Murat, voyant le danger, a saisi son fouet et en a cinglé vigoureusement l'individu qui marchait sur lui.

En même temps il appelait au secours. Les deux nègres, effrayés, n'ont par tardé à prendre la fuite par la rue Robert.

Il est fâcheux que l'obscurité ait empêché Murat de distinguer les traits des deux malfaiteurs, car ils auraient été de bonne prise pour la police.

LE FROID

Les avis du bureau météorologique indiquent une température d'hiver dans la grande vallée centrale des Etats-Unis. Il a gelé hier jusque dans l'Oklahoma et le Texas.

Dans le nord de la Louisiane le mercure a baissé de 20 à 30 degrés en vingt-quatre heures. De là gelée est annoncée pour ce matin à plusieurs points de l'intérieur de la Louisiane, du Texas et de l'Arkansas.

Devant l'inspecteur Whitaker.

Plusieurs agents délinquants ont comparu hier après-midi, devant l'inspecteur Whitaker. Le caporal Pete Finney et les agents L. S. Martin, P. J. Quinn, J. A. Eichler et J. J. P. Collins ont été démis de leurs fonctions. Le télégraphiste W. C. Abbot et l'agent Chas. Roy ont été condamnés à perdre dix jours de salaire.

Méprise.

Mme H. D. Reed, une jeune femme, demeurant rue Constance 1204, a absorbé de l'arnica par méprise hier après-midi. Elle a été secourue par les étudiants en médecine.

Le conseil municipal a siégé en séance spéciale hier et a adopté l'ordonnance autorisant le maire à conclure un contrat pour les réparations de la rue Bourgogne, entre Esplanade et Pologne.

Le conseil a accueilli aussi favorablement l'ordonnance autorisant le maire à conclure un contrat avec la Sicilian Asphalt Paving Company pour les réparations des rues pavées en briques vitrifiées.

Le Dr S. Logan, faisant fonction de chirurgien adjoint du service de santé publique et des hôpitaux de la marine dans le dixième ward, a annoncé hier dans une lettre au maire Behrman qu'il avait annulé les commissions des agents spéciaux nommés pour l'aider.

Le conseiller municipal Cahill a appelé hier l'attention du maire Behrman sur les nombreux colporteurs qui traquent dans la ville sans s'être pourvus de la licence requise par la loi.

Le maire a promis de s'occuper immédiatement de cette affaire avec l'inspecteur de police.

L'admission du témoignage de la femme contre son mari dans une affaire d'abandon, quand d'autres témoignages sont disponibles, a été discutée hier à la Cour criminelle de district présidée par le juge Chrétien.

M. Lionel Adams, avocat de John P. Brady, a maintenu qu'un tel témoignage n'était pas admissible.

L'affaire avait été renvoyée de la première cour criminelle de cité devant laquelle M. Brady comparait sous l'accusation d'abandon de sa femme M. Adams a alors maintenu que l'abandon n'étant qu'un délit ordinaire, le témoignage de la femme n'était pas admissible, excepté, peut-être, dans le cas où il n'y aurait pas d'autres témoins.

Mise en valeur de terres dans la paroisse de Terrebonne.

La visite Présidentielle.

Le comité chargé de l'organisation de la réception du président Roosevelt, le 26 octobre prochain, a requis les diverses bourses, les institutions financières et les négociants de fermer ce jour-là, afin d'en faire un véritable jour de fête.

Les travaux de décoration commenceront mardi. L'érection d'un arc de triomphe près du monument de la Liberté, au pied de la rue du Canal, commencera également lundi.

Pour les décorations particulières chacun suivra son goût. Quelques négociants font de grands préparatifs.

Farmi ceux qui ont annoncé l'intention de décorer citons: Boston Club, Dameron-Pierson company, H. A. Testard, Orpheum Theatre, America Drug Store, V. Vitram, Martin et Schloeman.

La construction de l'estrade devant l'hôtel de ville se poursuit activement, et il sera livré aux décorateurs dès le commencement de la semaine prochaine.

L'idée d'une parade militaire à l'occasion de la visite du président Roosevelt, idée émise par M. Thomas D. Dimitry, secrétaire local des Fils de la Révolution Américaine, a été bien accueillie par le comité exécutif et sera mise à exécution.

D'après le projet le cortège militaire sera formé comme suit: Les Gardes Continentaux, en souvenir de la guerre de l'indépendance; le président en voiture, escorté par un détachement de cavaliers; l'artillerie Washington, en souvenir de la guerre du Mexique; les vétérans confédérés, en souvenir de la guerre civile; les troupes fédérales de la caserne Jackson, rappelant la guerre hispano-américaine, et enfin la réserve navale de la Louisiane représentant la défense du pays.

Laitier assailli par des malfaiteurs.

John Murat, un laitier qui demeure au numéro 2127 de la rue Valence, a été arrêté hier à quatre heures du matin par deux nègres à l'angle des rues Dryades et Robert.

Murat venait de commencer sa tournée quand à l'endroit indiqué plus haut deux nègres qui s'étaient tenus cachés sous des arbres se sont précipités sur sa voiture.

Un des malfaiteurs a saisi le cheval à la bride et l'autre s'est avancé sur le laitier.

Mais Murat, voyant le danger, a saisi son fouet et en a cinglé vigoureusement l'individu qui marchait sur lui.

En même temps il appelait au secours. Les deux nègres, effrayés, n'ont par tardé à prendre la fuite par la rue Robert.

Il est fâcheux que l'obscurité ait empêché Murat de distinguer les traits des deux malfaiteurs, car ils auraient été de bonne prise pour la police.

LE FROID

Les avis du bureau météorologique indiquent une température d'hiver dans la grande vallée centrale des Etats-Unis. Il a gelé hier jusque dans l'Oklahoma et le Texas.

Dans le nord de la Louisiane le mercure a baissé de 20 à 30 degrés en vingt-quatre heures. De là gelée est annoncée pour ce matin à plusieurs points de l'intérieur de la Louisiane, du Texas et de l'Arkansas.

Devant l'inspecteur Whitaker.

Plusieurs agents délinquants ont comparu hier après-midi, devant l'inspecteur Whitaker. Le caporal Pete Finney et les agents L. S. Martin, P. J. Quinn, J. A. Eichler et J. J. P. Collins ont été démis de leurs fonctions. Le télégraphiste W. C. Abbot et l'agent Chas. Roy ont été condamnés à perdre dix jours de salaire.

Méprise.

Mme H. D. Reed, une jeune femme, demeurant rue Constance 1204, a absorbé de l'arnica par méprise hier après-midi. Elle a été secourue par les étudiants en médecine.

Le conseil municipal a siégé en séance spéciale hier et a adopté l'ordonnance autorisant le maire à conclure un contrat pour les réparations de la rue Bourgogne, entre Esplanade et Pologne.

Le conseil a accueilli aussi favorablement l'ordonnance autorisant le maire à conclure un contrat avec la Sicilian Asphalt Paving Company pour les réparations des rues pavées en briques vitrifiées.

Le Dr S. Logan, faisant fonction de chirurgien adjoint du service de santé publique et des hôpitaux de la marine dans le dixième ward, a annoncé hier dans une lettre au maire Behrman qu'il avait annulé les commissions des agents spéciaux nommés pour l'aider.

Le conseiller municipal Cahill a appelé hier l'attention du maire Behrman sur les nombreux colporteurs qui traquent dans la ville sans s'être pourvus de la licence requise par la loi.

Le maire a promis de s'occuper immédiatement de cette affaire avec l'inspecteur de police.

L'admission du témoignage de la femme contre son mari dans une affaire d'abandon, quand d'autres témoignages sont disponibles, a été discutée hier à la Cour criminelle de district présidée par le juge Chrétien.

M. Lionel Adams, avocat de John P. Brady, a maintenu qu'un tel témoignage n'était pas admissible.

L'affaire avait été renvoyée de la première cour criminelle de cité devant laquelle M. Brady comparait sous l'accusation d'abandon de sa femme M. Adams a alors maintenu que l'abandon n'étant qu'un délit ordinaire, le témoignage de la femme n'était pas admissible, excepté, peut-être, dans le cas où il n'y aurait pas d'autres témoins.

Mise en valeur de terres dans la paroisse de Terrebonne.

La visite Présidentielle.

Le comité chargé de l'organisation de la réception du président Roosevelt, le 26 octobre prochain, a requis les diverses bourses, les institutions financières et les négociants de fermer ce jour-là, afin d'en faire un véritable jour de fête.

Les travaux de décoration commenceront mardi. L'érection d'un arc de triomphe près du monument de la Liberté, au pied de la rue du Canal, commencera également lundi.

Pour les décorations particulières chacun suivra son goût. Quelques négociants font de grands préparatifs.

Farmi ceux qui ont annoncé l'intention de décorer citons: Boston Club, Dameron-Pierson company, H. A. Testard, Orpheum Theatre, America Drug Store, V. Vitram, Martin et Schloeman.

La construction de l'estrade devant l'hôtel de ville se poursuit activement, et il sera livré aux décorateurs dès le commencement de la semaine prochaine.

L'idée d'une parade militaire à l'occasion de la visite du président Roosevelt, idée émise par M. Thomas D. Dimitry, secrétaire local des Fils de la Révolution Américaine, a été bien accueillie par le comité exécutif et sera mise à exécution.

D'après le projet le cortège militaire sera formé comme suit: Les Gardes Continentaux, en souvenir de la guerre de l'indépendance; le président en voiture, escorté par un détachement de cavaliers; l'artillerie Washington, en souvenir de la guerre du Mexique; les vétérans confédérés, en souvenir de la guerre civile; les troupes fédérales de la caserne Jackson, rappelant la guerre hispano-américaine, et enfin la réserve navale de la Louisiane représentant la défense du pays.

Laitier assailli par des malfaiteurs.

John Murat, un laitier qui demeure au numéro 2127 de la rue Valence, a été arrêté hier à quatre heures du matin par deux nègres à l'angle des rues Dryades et Robert.

Murat venait de commencer sa tournée quand à l'endroit indiqué plus haut deux nègres qui s'étaient tenus cachés sous des arbres se sont précipités sur sa voiture.

Un des malfaiteurs a saisi le cheval à la bride et l'autre s'est avancé sur le laitier.

Mais Murat, voyant le danger, a saisi son fouet et en a cinglé vigoureusement l'individu qui marchait sur lui.

En même temps il appelait au secours. Les deux nègres, effrayés, n'ont par tardé à prendre la fuite par la rue Robert.

Il est fâcheux que l'obscurité ait empêché Murat de distinguer les traits des deux malfaiteurs, car ils auraient été de bonne prise pour la police.

LE FROID

Les avis du bureau météorologique indiquent une température d'hiver dans la grande vallée centrale des Etats-Unis. Il a gelé hier jusque dans l'Oklahoma et le Texas.

Dans le nord de la Louisiane le mercure a baissé de 20 à 30 degrés en vingt-quatre heures. De là gelée est annoncée pour ce matin à plusieurs points de l'intérieur de la Louisiane, du Texas et de l'Arkansas.

Devant l'inspecteur Whitaker.

Plusieurs agents délinquants ont comparu hier après-midi, devant l'inspecteur Whitaker. Le caporal Pete Finney et les agents L. S. Martin, P. J. Quinn, J. A. Eichler et J. J. P. Collins ont été démis de leurs fonctions. Le télégraphiste W. C. Abbot et l'agent Chas. Roy ont été condamnés à perdre dix jours de salaire.

Méprise.

Mme H. D. Reed, une jeune femme, demeurant rue Constance 1204, a absorbé de l'arnica par méprise hier après-midi. Elle a été secourue par les étudiants en médecine.

Le conseil municipal a siégé en séance spéciale hier et a adopté l'ordonnance autorisant le maire à conclure un contrat pour les réparations de la rue Bourgogne, entre Esplanade et Pologne.

Le conseil a accueilli aussi favorablement l'ordonnance autorisant le maire à conclure un contrat avec la Sicilian Asphalt Paving Company pour les réparations des rues pavées en briques vitrifiées.

Le Dr S. Logan, faisant fonction de chirurgien adjoint du service de santé publique et des hôpitaux de la marine dans le dixième ward, a annoncé hier dans une lettre au maire Behrman qu'il avait annulé les commissions des agents spéciaux nommés pour l'aider.

Le conseiller municipal Cahill a appelé hier l'attention du maire Behrman sur les nombreux colporteurs qui traquent dans la ville sans s'être pourvus de la licence requise par la loi.

Le maire a promis de s'occuper immédiatement de cette affaire avec l'inspecteur de police.

L'admission du témoignage de la femme contre son mari dans une affaire d'abandon, quand d'autres témoignages sont disponibles, a été discutée hier à la Cour criminelle de district présidée par le juge Chrétien.

M. Lionel Adams, avocat de John P. Brady, a maintenu qu'un tel témoignage n'était pas admissible.

L'affaire avait été renvoyée de la première cour criminelle de cité devant laquelle M. Brady comparait sous l'accusation d'abandon de sa femme M. Adams a alors maintenu que l'abandon n'étant qu'un délit ordinaire, le témoignage de la femme n'était pas admissible, excepté, peut-être, dans le cas où il n'y aurait pas d'autres témoins.

Mise en valeur de terres dans la paroisse de Terrebonne.

La visite Présidentielle.

Le comité chargé de l'organisation de la réception du président Roosevelt, le 26 octobre prochain, a requis les diverses bourses, les institutions financières et les négociants de fermer ce jour-là, afin d'en faire un véritable jour de fête.

Les travaux de décoration commenceront mardi. L'érection d'un arc de triomphe près du monument de la Liberté, au pied de la rue du Canal, commencera également lundi.

Pour les décorations particulières chacun suivra son goût. Quelques négociants font de grands préparatifs.

Farmi ceux qui ont annoncé l'intention de décorer citons: Boston Club, Dameron-Pierson company, H. A. Testard, Orpheum Theatre, America Drug Store, V. Vitram, Martin et Schloeman.

La construction de l'estrade devant l'hôtel de ville se poursuit activement, et il sera livré aux décorateurs dès le commencement de la semaine prochaine.

L'idée d'une parade militaire à l'occasion de la visite du président Roosevelt, idée émise par M. Thomas D. Dimitry, secrétaire local des Fils de la Révolution Américaine, a été bien accueillie par le comité exécutif et sera mise à exécution.

D'après le projet le cortège militaire sera formé comme suit: Les Gardes Continentaux, en souvenir de la guerre de l'indépendance; le président en voiture, escorté par un détachement de cavaliers; l'artillerie Washington, en souvenir de la guerre du Mexique; les vétérans confédérés, en souvenir de la guerre civile; les troupes fédérales de la caserne Jackson, rappelant la guerre hispano-américaine, et enfin la réserve navale de la Louisiane représentant la défense du pays.

Laitier assailli par des malfaiteurs.

John Murat, un laitier qui demeure au numéro 2127 de la rue Valence, a été arrêté hier à quatre heures du matin par deux nègres à l'angle des rues Dryades et Robert.

Murat venait de commencer sa tournée quand à l'endroit indiqué plus haut deux nègres qui s'étaient tenus cachés sous des arbres se sont précipités sur sa voiture.

Un des malfaiteurs a saisi le cheval à la bride et l'autre s'est avancé sur le laitier.

Mais Murat, voyant le danger, a saisi son fouet et en a cinglé vigoureusement l'individu qui marchait sur lui.

En même temps il appelait au secours. Les deux nègres, effrayés, n'ont par tardé à prendre la fuite par la rue Robert.

Il est fâcheux que l'obscurité ait empêché Murat de distinguer les traits des deux malfaiteurs, car ils auraient été de bonne prise pour la police.

LE FROID

Les avis du bureau météorologique indiquent une température d'hiver dans la grande vallée centrale des Etats-Unis. Il a gelé hier jusque dans l'Oklahoma et le Texas.

Dans le nord de la Louisiane le mercure a baissé de 20 à 30 degrés en vingt-quatre heures. De là gelée est annoncée pour ce matin à plusieurs points de l'intérieur de la Louisiane, du Texas et de l'Arkansas.

Devant l'inspecteur Whitaker.

Plusieurs agents délinquants ont comparu hier après-midi, devant l'inspecteur Whitaker. Le caporal Pete Finney et les agents L. S. Martin, P. J. Quinn, J. A. Eichler et J. J. P. Collins ont été démis de leurs fonctions. Le télégraphiste W. C. Abbot et l'agent Chas. Roy ont été condamnés à perdre dix jours de salaire.

Méprise.

Mme H. D. Reed, une jeune femme, demeurant rue Constance 1204, a absorbé de l'arnica par méprise hier après-midi. Elle a été secourue par les étudiants en médecine.

Le conseil municipal a siégé en séance spéciale hier et a adopté l'ordonnance autorisant le maire à conclure un contrat pour les réparations de la rue Bourgogne, entre Esplanade et Pologne.

Le conseil a accueilli aussi favorablement l'ordonnance autorisant le maire à conclure un contrat avec la Sicilian Asphalt Paving Company pour les réparations des rues pavées en briques vitrifiées.

Le Dr S. Logan, faisant fonction de chirurgien adjoint du service de santé publique et des hôpitaux de la marine dans le dixième ward, a annoncé hier dans une lettre au maire Behrman qu'il avait annulé les commissions des agents spéciaux nommés pour l'aider.

Le conseiller municipal Cahill a appelé hier l'attention du maire Behrman sur les nombreux colporteurs qui traquent dans la ville sans s'être pourvus de la licence requise par la loi.

Le maire a promis de s'occuper immédiatement de cette affaire avec l'inspecteur de police.

L'admission du témoignage de la femme contre son mari dans une affaire d'abandon, quand d'autres témoignages sont disponibles, a été discutée hier à la Cour criminelle de district présidée par le juge Chrétien.

M. Lionel Adams, avocat de John P. Brady, a maintenu qu'un tel témoignage n'était pas admissible.

L'affaire avait été renvoyée de la première cour criminelle de cité devant laquelle M. Brady comparait sous l'accusation d'abandon de sa femme M. Adams a alors maintenu que l'abandon n'étant qu'un délit ordinaire, le témoignage de la femme n'était pas admissible, excepté, peut-être, dans le cas où il n'y aurait pas d'autres témoins.

Mise en valeur de terres dans la paroisse de Terrebonne.

La visite Présidentielle.

Le comité chargé de l'organisation de la réception du président Roosevelt, le 26 octobre prochain, a requis les diverses bourses, les institutions financières et les négociants de fermer ce jour-là, afin d'en faire un véritable jour de fête.

Les travaux de décoration commenceront mardi. L'érection d'un arc de triomphe près du monument de la